Vol. XXXVII | Saint-Boniface, Manitoba, 24 Décembre 1907. | No. 7

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Europe .... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente .... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA.

NOËL DES BERGERS

I

Allons, garçons et fillettes,
Sortez vos jolis affutiaux !
Voici venir les musettes,
Voici venir les flûtiaux.
De vieux à barbe grise,
Jusqu'au petit gâre aux yeux doux,
Allons tous à l'église,
Bras dessus, bras dessous.

Noël ! Noël !
Fêtons Noël tous à la ronde !
Fêtons Noël !
Qui vient du ciel sauver le monde
Noël ! Noël !
Fêtons Noël !

II

C'est par une nuit semblable
Voilà dix-neuf cents ans et plus
Qu'au fond d'une pauvre étable
Naquit le Seigneur Jésus :
Allons ! bergers, bergères,
Le long des bois et des vergers,
Suivons comme nos pères
L'étoile des Bergers !

III

Emus par tant de mystère,
De minuit jusqu'au matin-jour,
Les cieux, les flots et la terre
Poussent des soupirs d'amour.
Allons, les amoureuses,
Tendez vos fronts à vos promis ;
Par des nuits tant heureuses,
Les baisers sont permis !

IV

Revenus près de nos bêtes,
Après la messe de minuit,
Nous mangerons des galettes
Et nous boirons du vin cuit.
Puis, dans un chœur immense,
Nous dirons nos chants les plus beaux
En marquant la cadence
A grands coups de sabots !

Noël ! Noël !
Fêtons Noël tous à la ronde !
Fêtons Noël !
Qui vient du ciel sauver le monde,
Noël ! Noël !
Fêtons Noël !

THEODORE BOTREL.

La Marguerite et le petit Jesus

On raconte dans les landes de Bretagne, que lorsque les Mages arrivèrent à l'étable de Béthléem, ils y trouvèrent les bergers qui, n'ayant rien autre à offrir au divin Enfant, enguirlandaient avec des fleurs des champs, la créché où il était couché.

Cependant les Mages étalèrent leurs riches présents ; l'or, l'encens et la myrrhe. Ce que voyant, les bergers modestes se disaient entre eux :

"Nous voilà bien ! A côté de ces richesses, que vont devenir nos pauvres fleurs ? L'Enfant-Dieu neles regardera seulement pas !"

Mais voilà qu'aussitôt l'Enfant-Jésus, repoussant doucement du pied les trésors entassés devant lui, étendit sa petite main vers les fleurs, cueillit une marguerite des champs et, la portant à ses lèvres, y posa un baiser.

C'est depuis ce temps, que les marguerites toutes blanches jusqu'àlors, ont au bout des feuilles une belle couleur rosée, qui semble un reflet de l'aurore, et, au cœur, ce rayon d'or tombé des lèvres du divin Enfant.

Chronique de la Province

BRUXELLES

L'élection municipale du 17 décembre, à Bruxelles, a été un triomphe éclatant pour M. Auguste De Pape, conseiller sortant élu deux fois par acclamation.

Sur un corps électoral du 115 inscrits, il y a eu 104 votants. M. De Pape a obtenu 73 suffrages et son concurrent 31. C'est la première fois que le corps électoral donne une aussi forte majorité et un aussi grand nombre de votants. Ce résultat atteste la popularité si méritée de M. De Pape. Le vaincu a, lui-même, après la proclamation du vote, rendu hommage au vainqueur.

M. A. De Pape a remercié ses électeurs en termes excellents. Il a fait ressortir l'importance du résultat au point de vue de la bonne administration des affaires de la municipalité.

Pendant le vote, M. D. Thérien le préfet réélu par acclamation, est venu à Bruxelles prendre part au scrutin. Au nom du corps électoral de Bruxelles tout entier M. L Hacault, secrétaire du *Comité Paroissial* de Bruxelles, a eu l'honneur de féliciter M. D. Thérien.

Les électeurs présents en très grand nombre ont fait à M. Thérien une ovation très légitime. La journée du 17 marquera dans les annales de la colonie de Bruxelles.

Elle avait été précédée, dimanche 15, d'un meeting électoral, tenu dans la salle du *Cercle Catholique*, sous la présidence de M. L. Hacault.

Après avoir entendu le candidat de l'opposition, l'assemblée, très nombreuse, a écouté avec un vif intérêt un remarquable exposé de sa gestion présente, par M. A. De Pape.

Cet exposé a été tellement concluant que le candidat de l'opposition s'est déclaré hors d'état de le critiquer. M. A. De Pape a été vivement applaudi.

• • •

La soirée organisée, pour le 29 décembre, par la Fanfare l'*Union* de Bruxelles et par la section dramatique *Concordia* du Cercle Catholique, au profit de l'église de Bruxelles s'annonce comme devant être un grand succès.

VÈGREVILLE

L'ouverture et la bénédiction de notre nouveau couvent, Académie de l'Immaculée-Conception, a eu lieu samedi 14 décembre.

C'est une belle construction mesurant 50x60, à trois étages. Le local peut recevoir une quarantaine de pensionnaires.

Une séance très intéressante et bien reussie a été donnée par les enfants de l'école séparée St-Martin's. Le pensionnat et l'Ecole Catholique séparée sont sous la direction des Sœurs de la Providence de St-Brieuc, arrivées à Vègreville il y a une année.

Tous les élèves de l'Académie suivent les cours de l'école séparée, puis des cours spéciaux de religion, langue française, musique, dessin, broderie, etc. sont donnés aux pensionnaires dans le couvent

Le R. P. Eymard, O.M.I. d'Edmonton était délégué de Mgr Legal pour la bénédiction du couvent.

Après la séance plusieurs discours ont été prononcés par le R P. Eymard, M. Louks, inspecteur d'école, M. Holden, député, M. McNeil, maire élu de Vègreville et M. Clément, maire sortant de fonction.

La grande salle de l'école était littéralement comble, beaucoup de personnes étant obligées de se tenir en dehors.

Les débuts du couvent donnent bon espoir pour l'avenir; l'école a maintenu pour l'année 1907 une moyenne d'assistance de 85,82 0/0 d'enfants.

Dans ses deux visites officiels, M. l'Inspecteur a constaté des progrès qu'il a mentionnés très élogieusement dans ses Rapports d'école.

• • •

Deux grands incendies ont éprouvé la ville, dernièrement. Les magasins de M. Charlebois, M. Lecamus, l'Hotel Alberta, appartenant à M. McAllister, et deux autres magasins, ceux de MM. Mork et Butcher ont eté la proie des flammes.

Les trois premiers appartenaient à des catholiques; les pertes s'élèvent au-delà de $50,000 pour les cinq réunis; les plus grandes pertes sont pour M. Mc Allister et M. Charlebois. Ces deux derniers reconstruisent immédiatement.

La ville entière a été en danger surtout durant le dernier incendie. Plusieurs centaines d'hommes travaillaient énergiquement à arrêter l'incendie, pendant que les femmes et les enfants opéraient le sauvetage des meubles et autres objets.

Le lendemain une grande assemblée de ville s'est réunie, pour aviser à une meilleure et plus efficace organisation contre le feu.

C'est en effet le grand danger du centre commercial de notre ville, malgré les $3,000 dépensées l'an dernier pour les pompes à incendie et la brigade du feu.

Communiqué.

Le Manitoba.

MARDI, 24 DÉCEMBRE 1907

CARILLONS DE NOËL

Joyeuses, avec un son clair,
Les voix des cloches, par le faîte
Des lucarnes, s'en vont dans l'air
Sur les ailes du vent d'hiver,
Comme des messagers de fête.

Noël! Noël!...sur les hameaux
Où les gens rentrent à la brune,
Sur les bois noirs et sur les eaux
Où tout un peuple de roseaux
Frissonne au lever de la lune

Noël!....sur la ferme là-bas,
Dont la vitre rouge étincelle;
Sur la grand'route où, seul et las,
Le voyageur double le pas;
Partout court la bonne nouvelle...

Oh! ces carillons argentins
Dans les campagnes assombries,
Quels souvenirs doux et lointains,
Quels beaux soirs et quels gais matins
Ressuscitent leurs sonneries!

Jadis ils me versaient au cœur
Une allégresse chaude et tendre,
J'ai beau vieillir et passer fleur,
Je retrouve joie et vigueur,
Aujourd'hui, rien qu'à les entendre...

ANDRÉ THEURIET.
de l'Académie Française.

NOËL

Ce sera la messe de minuit dans quelques heures. Encore un moment et l'airain des cloches retentira joyeusement dans la nuit. De nos églises illuminées s'envoleront les échos des chants pieux et touchants que nous aimons depuis notre enfance: *les Anges dans nos campagnes; Nouvelle agréable; Çà, bergers, assemblons nous!*

Dans les basiliques des villes comme dans les humbles églises des hameaux, il est un endroit où tous les regards se porteront avec affection: la Crèche symbolique du mystère, le berceau qui parle à tous les âges et qui crée l'émotion dans tous les cœurs.

Nous souhaitons à nos lecteurs une belle fête de Noël.

Gloria in excelsis Deo; et in terra pax!

Le 25 Decembre

DANS LE MONDE

Noël nous ramène ses fêtes charmantes et ses traditions séculaires. C'est le jet de lumière de l'espérance chrétienne sur nos horizons attristés.

L'anniversaire de la naissance du Rédempteur est marqué partout par de pieux usages.

L'universalité de ces traditions populaires est une preuve de la divité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Il nous a paru intéressant de recueillir et de grouper ici quelques-unes des plus curieuses coutumes.

* * *

Huit jours avant la solennité de Noël, les places de Stockholm sont couvertes de sapins que les paysans coupent dans les forêts voisines et viennent vendre en ville.

En Suède, les gens de la campagne veulent que tous les animaux, en souvenir de l'étable de Betaléem, prennent en quelque sorte part à la fête. Ils donnent la liberté aux chiens de garde et servent à leurs bestiaux un fourrage de choix.

On offre un repas aux oiseaux, le jour de Noël, en Suède et en Norvège.

Mme la comtesse O'Mahong a gracieusementchanté ce réveillon de la gente emplumée.

Et les oiseaux des champs? Ne feront-ils la fête
Eux que l'hiver cruel décime tous les jours.
Eux que le froid transit, que la famine guette
Sur l'arbre dépouillé du nid de leurs amours!

En Angleterre, les enfants chantent des "glees" (chansons à refrain) de cottage en cottage:

The merry merry time
The merry merry time
Bless the merry merry Christmas time!
Le joyeux joyeux temps
Béni soit le joyeux joyeux temps de Noël!

A Oxford et à Cambridge, les élèves de ces deux universités mangent à Noël une hure de sanglier entourée de romarin et servie avec d'interminables salamalecks.

Dans quelques villes d'Angleterre, les maires servent le thé aux vieillards pauvres, et les femmes de ces magistrats réunissent les veuves sans ressources. Un festin est servi à un millier de miséreux, par les soins du roi.

Partout des festins dits "Christmas."

Le soir de Noël, en Irlande, les catholiques parcourent les rues des villes, une torche de résine allumée à la main.

En Allemagne, la fête de Noël, Weihnachten, est aussi populaire qu'en Angleterre; mais elle a un caractère plus grave et plus religieux.

Pendant la guerre de 1870, les paysans français envahis contemplaient avec étonnement, le jour de Noël, les soldats prussiens et bavarois et les ulhans groupés autour de petits sapins et chantant des chœurs glorifiant la venue du Messie

Pour l'habitant de Rome, Noël est véritablement le "capo d'ano", le jour de l'an. On offre aux enfants un "presepio", petite crèche en cire, A l'"Ara Cœli", les petits enfants jouent le rôle de prédicateurs et récitent de charmants petits sermons.

Les cantiques de la neuvaine de Noël, "canzoni", sont ravissants dans toute l'Italie méridionale et en Sicile.

A la notti di Natali
Ca nasciu lu Bamminedu,
E nasciu nui gruttidda,
A la so manciaturedda
E so matri cci arridia,
Rosi e gigli cci cuglia.

Dans la nuit de Noël,
Il est né le Bambino,
Il est né dans une grotte
Dans sa petite crèche,
Sa mère nous souriait,
Elle nous cueillit des roses et des lys.

En Espagne, on chante des airs pastoraux, "vilancicos", avec accompagnement de castagnettes et de "zambombas". Le zambombas est un tambourin champêtre d'origine mauresque.

Touchant usage, les catholiques espagnols qui sortent de la messe de minuit s'entresaluent par ces mots: "Nacido el Nino!" L'enfant est né!

Noël! Noël! c'est le cri de triomphe et de joie de toute la terre.

"L'Anglais nous Envahit!"

Sous ce titre nous lisons dans le dernier numéro de l'*Ami du Foyer*:

"Il s'agit de la langue anglaise qui a une tendance à se substituer à la langue française dans les affiches, les inscriptions.

Ainsi le bureau de poste de St-Boniface, était désigné par une inscription anglaise, *Post Office*. Le *Manitoba* a protesté au nom de la population de langue française de St-Boniface, qui forme la grande majorité, et c'est avec succès, car aujourd'hui on peut lire en lettres d'or, sur le bureau de poste, l'inscription pompeuse, *Hotel des Postes*.

Mais tandis que le *Manitoba* est en veine de protestation nous l'invitons à entrer dans l'hôtel-de-ville, jeter un coup d'œil sur les superbes peintures qui ornent le corridor du rez-de-chaussée. Ce sont des portraits tout frais sortis des mains de l'artiste, des portraits de qui? Lisez les noms: T. A. Bernier, *mayor*, Antoine Gauvin, *mayor*, et près d'une douzaine de portraits de *mayors* de St-Boniface *Peccatur intra muros et extra*, on pêche en dedans des murs comme au dehors.

Une nouvelle protestation du *Manitoba* viendrait à propos."

En effet, nous sommes bien de l'avis de notre confrère: on aurait dû mettre du français au bas de ces splendides peintures.

C'est une chose qui peut se corriger, sans doute.

Nous sommes heureux que l'*Ami du Foyer* vienne à notre rescousse d'aussi aimable façon, dans les efforts que nous faisons pour conserver à notre langue sa suprématie dans St-Boniface.

Prendre sans cesse l'initiative de ces protestations serait peut-être de notre part un peu égoiste.

On doit se partager les nobles besognes. Les œuvres que nous défendons de notre mieux ont besoin de la coopération active et constante de toutes les bonnes volontés.

Nous accueillons donc la suggestion de notre ami avec toute la considération que mérite l'esprit bienveillant qui l'a dictée; et nous appuyons humblement sa prière auprès de MM. les Conseillers.

MONSIEUR TARTE

Ainsi que la plupart de nos lecteurs l'ont appris par les dépêches, l'honorable monsieur J. Israël Tarte est décédé mercredi dernier à Montréal.

La triste nouvelle a créé de la surprise dans l'Ouest, où l'on ignorait généralement que l'ancien ministre fût malade. Il y avait cependant plusieurs mois que cet homme à l'énergie de fer perdait ses forces.

M. Tarte avait soixante ans; il était né dans le village de Lanoraie.

Etant tout jeune hommeil prit ses degrés comme notaire; mais ce fut probablement sans grande conviction qu'il gagnerait sa vie dans la profession, car il entra de suite dans le journalisme.

Son passage à la rédaction du *Canadien* révéla un polémiste de vigueur et de talent.

Ce n'est pas une biographie que nous écrivons ici; nous ne suivrons donc pas le défunt dans les diverses phases de sa vie publique, ses dénonciations du régime conservateur, son alliance avec les libéraux, sa retraite retentissante du cabinet Laurier.

Son rôle dans la question des écoles du Manitoba nous a été désastreux. Même devant un cercueil il nous faut dire cette vérité pénible. M. Tarte était un esprit éclairé; il était chrétien convaincu; il a dû regretter, plus tard, son attitude vis-à-vis la minorité manitobaine. Plusieurs de ses écrits ultérieurs nous portent à lui supposer du moins, ce bon retour sur lui-même.

Comme ministre, il a déployé de l'activité, du zèle à ses devoirs, plusieurs fois une indiscutable compétence.

M. Tarte était depuis cinq ans retiré de la vie publique militante. La mort vient de le toucher de son doigt glacé. Nous nous inclinons devant cette tombe et nous ne voulons nous rappeler le défunt que pour recommander son âme de croyant aux prières de nos lecteurs. Notre foi est un terrain commun où, grâce à Dieu, nous pouvons tous nous rencontrer dans une fraternelle et affectueuse harmonie de pensée.

ECHOS DE CAMPAGNE MUNICIPALE

Saint Boniface, 18 Déc. 1907.

Monsieur le Directeur,

La lutte est finie—M. Bleau a été élu par une belle majorité—Malgré que je croie avoir à me plaindre de lui personnellement, je dis sincèrement que, au point de vue public, je suis content du résultat. Après l'échec subi l'an dernier, il était inopportun et maladroit de la part des gens de Norwood de renouveller la lutte cette année. Maintenant, les passions vont se calmer, les animosités vont s'apaiser.

Je disparais de la scène municipale, probablement pour ne jamais y revenir. Mais avant de m'en aller, je veux essayer de détruire un peu le mauvais effet produit par la campagne malhabile et injuste faite contre moi. On m'a traîné dans la boue, injustement, pour remporter un succès électoral. On a voulu faire croire à une action vilaine de ma part, lorsque, au fond, il n'y avait qu'une action généreuse et dans l'intérêt de la Ville. Et après m'avoir vilipendé, on a voulu me faire passer pour une espèce de renégat, parceque j'ai osé ouvrir la bouche pour me défendre. L'extrait suivant d'une lettre écrite par moi à une personne de cette ville, en réponse à la sienne, qui me reprochait durement de faire une guerre de corsaire à M. Bleau, montrera l'impression que mes détracteurs étaient parvenus à créer dans les esprits, même ceux censés être bien renseignés.

St. Boniface, 16 *déc*, 1907.

....

"Vous m'avez condamné, sans m'avoir entendu, sur des informations inexactes. Je ne fais pas d'opposition à M. Bleau, ni de corsaire ni autre, et je ne travaille pas pour son adversaire. ni activement, ni antrement J'ai été attaqué et injustement par M. Bleau, en mon absence, et sans avoir été prévenu. C'est mon droit de me défendre en rétablissant les faits, c'est tout ce que j'ai fait.

"Je n'ai pas attaqué M. Bleau. J'ai dit que c'était un honnête homme, et que son programme était bon à l'exception de l'article 3, concernant la création d'une banque d'épargne municipale, chose que je considère illusoire. Je n'avais pas l'intention de prendre aucune part à la lutte et j'aurais donné mon vote à M. Bleau avec plaisir. J'ai trouvé avec bien d'autres, et vous aussi probablement, qu'il avait eu grand tort de ne pas accepter l'offre de M. Metcalfe de se retirer, pour l'amour de la paix et pour éviter une lutte toujours dangereuse. A son assemblée de jeudi dernier, à l'hôtel-de-ville, il n'a pas été loyal envers moi; il n'a pas voulu me laisser parler en anglais aux nombreuses gens de Norwood devant qui il m'avait attaqué d'abord le mardi précédent, et devant qui il venait de réitérer ses attaques; et j'ai été forcé d'aller à Norwood pour me disculper. Je l'ai fait bien à regret. Je n'y ai pas opposé la candidature de M. Bleau. Je me suis borné à expliquer les faits et à réfuter ce qu'il avait dit contre moi et contre M. Metcalfe. En terminant, j'ai dit cependant que je voterais pour M. Metcalfe, par courtoisie pour l'honneur qu'il m'avait fait en m'offrant de se retirer en ma faveur, et aussi, en reconnaissance de l'esprit de conciliation qu'il avait montré en voulant éviter une lutte. Je suis sûr que vous ne me blâmerez pas pour cela. Vous êtes trop français et trop chevaleresque pour m'en blâmer. Dans ma maison, il y a cinq votes. L'un est absent, le mien sera donné à M. Metcalfe, les trois autres à M. Bleau si ma suggestion est suivie. Un vote est peu de chose. N'ayez crainte, M. Bleau sera élu. M. Metcalfe a été bien délicat vis-à vis de moi; il ne m'a demandé en aucune façon de l'aider, et je ne l'ai pas fait non plus. Si je me suis trouvé mêlé à la lutte, ç'a été simplement pour repousser les attaques personnelles contre M. Metcalfe et moi-même. Je n'ai demandé à personne de voter contre M. Bleau; au contraire, ce jourd'hui même, un belge qui a quelque considération pour moi, est venu me demander mon avis au sujet de son vote. Je lui ai dit: M. Bleau m'a attaqué injustement, mais je ne lui en veux pas, je vous conseille de voter pour lui. Son nom est Léonard Wandewale, No. 169, sur la liste du quartier No. 1. Il a paru bien étonné. On m'a fait un crime d'avoir empêché M. Metcalfe de résigner et de permettre ainsi à M. Bleau d'être élu par acclamation. Je pourrais répondre que je n'ai fait que lui remettre son change et que je ne suis pas plus coupable que lui. Mais ce n'est pas là ma réponse. Si la résignation de M. Metcalfe était venue avant les attaques qui ont été faites contre lui et moi même conjointement, par M. Bleau, j'en aurais été heureux; mais venant après ces attaques non réfutées, ç'eut été admettre que les insinuations perfides de M. Bleau étaient fondées. C'était impossible, à moins de rester écrasés sous le mépris de nos concitoyens. Je n'ai pas voulu, et de cela aussi, je suis sûr que vous ne me blâmerez pas.

"La campagne de M. Bleau a été menée avec la plus grande maladresse. Il a eu le malheur de se laisser conduire par la clique, qui, l'an dernier, voulait empêcher ma nomination......"

M. Bleau m'a toujours paru un brave homme et je ne crois pas qu'il m'aurait ainsi attaqué s'il n'y avait pas été poussé par quelques uns de cette clique, qui sont mes ennemis personnels. Il y avait d'autant plus de raison de ne pas m'attaquer que je n'étais pas candidat, ni aucunement dans son chemin.

Espérant que ces quelques mots d'explication seront suffisants pour rétablir la confiance dans l'esprit de ceux qui me faisaient auparavant l'honneur d'en avoir pour moi, je demeure: Votre obéissant serviteur.

THÉO. BERTRAND.

Soumissions Demandees

ON DEMANDE, par les présentes, des soumissions pour l'entretien de la prison du district de l'Est, pour l'année 1908.

On requiert des soumissions pour la viande, le pain, les épiceries, les vêtements etc. Détails donnés par le gouverneur de la prison. Les soumissions doivent être scellées et envoyées sous enveloppes adressées au soussigné et marquées "Tenders for E.J.D., Gaol Supplies 1908."

Les soumissions seront reçues jusqu'au 31 décembre 1907, inclusivement. La plus basse ou aucune soumission nécessairement acceptées.

COLIN H. CAMPBELL,
Procureur-Général.

AVIS

AVIS est donné par le présent qu'une demande sera adressée au parlement du Canada, à sa présente session, par la "Occidental Fire Insurance Compagny", (constituée par un acte de l'Assemblée législative de la province du Manitoba, étant le chapitre 65, 1-2 Edouard VII, 1902) afin d'obtenir un acte constituant en corporation la "Occidental Fire Insurance Company" autorisée à prendre en son nom l'actif et le passif de la compagnie susdite; passer des contrats d'assurance contre l'incendie dans toutes ses branches, et pour d'autres pouvoirs se rattachant à la dite compagnie.

HENDERSON & MATHESON
Solliciteurs de la compagnie requérante

Daté à Brandon, Man, ce 5e jour de décembre A.D. 1907.

On Demande

Un PROFESSEUR d'Ecole pour l'arrondissement scolaire de Pike Lake, No 838. Engagement commençant la première semaine de Janvier.

S'adresser à:
T. J. McMANUS, Secr.-Très., Mariapolis.



NOËL

Dans la solennité du sévère silence
Qui palpite à travers les plaines de la nuit,
Au sommet de la tour, la cloche se balance,
C'est Noël. C'est minuit.

C'est l'instant solennel, l'heure du grand mystère
Qui vit, dans Bethléem réaliser le vœu
Tant de fois formulé des peuples de la terre
Où naquit l'Enfant-Dieu.

Ecoutez! Douze coups, à travers la chapelle
Viennent de résonner. Une voix d'un ton doux
Chante : "Minuit ! chrétiens, c'est l'heure solennelle,"
Et dans de longs remous

L'écho porte ces chants aux âmes palpitantes
Que leur sublimité saisit d'émotion,
Cependant que grandit, à ces notes vibrantes
Leur admiration.

Quand le prêtre a quitté ses ornements mystiques,
L'orgue, doucettement, prélude aux vieux Noëls,
Dont les refrains naïfs, quoique toujours antiques
Sont toujours actuels.

Voix de l'orgue qui meurt, voix intimes de l'âme,
Unissent leurs concerts, en ce jour solennel
Aux accords triomphants du vieux bourdon qui clâme :
Noël ! Noël ! Noël !

RENÉ LAPORTE.

DECES

Aujourd'hui a eu lieu à Saint-Eustache la sépulture de Madame A. Picard, décédée la semaine dernière.

Un grand nombre de parents et d'amis accompagnèrent la dépouille mortelle au cimetière. Parmi les assistants ont remarquait M. Aimé Bénard, M. P. P., et M. Elie Gauthon, l'oncle de la défunte.

Nos condoléances à la famille.

• • •

Samedi dernier décédait à St. Eustache M. Hypolite Sénécal, à l'âge de 70 ans. Le cortège funèbre était escorté avec foule. M. J. A. Senecal et M. Aimé Benard M. P. P., assistaient aux funérailles.

MENUS PROPOS

Le petit Paul, qui a sept ans, à l'école, où il brille particulièrement par sa paresse.

—Dans ma classe, disait-il hier nous sommes quatre, et c'est moi le plus fort.

Puis, voyant son père lui lancer un regard des plus ironiques il s'empressa d'ajouter :

—Après Louis, Georges et André.

AVIS.

AVIS est par les présentes donné qu'une application sera faite à la Législature de la Province du Manitoba, à sa prochaine session, pour lui demander de passer un acte incorporant Les Cisterciens Réformés, dont l'objet est de maintenir le monastère qu'ils possèdent déjà à St-Norbert, Manitoba et de maintenir d'autres monastères qu'ils pourraient ériger à l'avenir, dans la province du Manitoba.

J.-B. GAUDIN, prêtre
Supérieur

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Messe de minuit, ce soir, à la Cathédrale.

—Les élèves de nos maisons d'éducation sont en vacances depuis ce matin.

—M. Albert Holland est allé passer ses vacances de Noël avec sa famille à Warroad.

—Nos remerciements à la "Cusson Lumber Company" qui nous a fait parvenir un joli calendrier.

—M. Louis Bouchet est parti samedi dernier, avec sa famille, pour la France, où il va demeurer à l'avenir.

—D'après un recensement fait à Winnipeg, depuis quelque temps il y aurait 15,000 catholiques dans la ville.

—M. Lévi Laurier est parti samedi pour Montréal ; M. le docteur Lachance est, lui aussi parti lundi pour l'Est.

—Il est à souhaiter que surtout durant la période des fêtes, on encourage nos marchands locaux, de préférence à tous autres

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce du charbon Souris, publiée en deuxième page, il est employé dans toutes les principales bâtisses de la Ville.

—M. et madame Arthur Cusson, de cette ville, sont partis dimanche pour la Californie. Ce voyage est entrepris pour madame Cusson, dont la santé est chancelante.

—Dimanche dernier, avait lieu à Winnipeg, la bénédiction de de l'hôpital agrandi de Sœurs de Miséricorde, rue Sherbrooke. Hier, dans l'après-midi, beaucoup de personnes ont visité l'institution

—Nous regrettons d'avoir à enregistrer la mort tragique de monsieur Archambault, jeune Canadien-français très estimé, de Winnipeg. M. Archambault a été victime d'un accident de tobaggan, dans une glissoire de la ville.

—Le secrétaire-trésorier de la ville de Saint Boniface, donne avis aux contribuables qui n'ont pas encore payé leurs taxes, que le conseil a accordé une extension jusqu'au 28 décembre courant, pour obtenir l'escompte sur les taxes de l'année courante.

—Aux fabriquants. Homme marié, 30 ans, connaissant parfaitement la fabrication des tissus d'ameublements, demande place comme commis chef de fabrication dans une maison sérieuse. Ecrire à Alfred Destailleur, 38a, rue du Congon, Belgique.

—CARTES POSTALES ILLUSTREES : Les librairies Keroack viennent de recevoir un immense choix de cartes de Noël et du Jour de l'An, dans tous les genres, & qui seront vendues à bon marché, ayant été achetées à des conditions exceptionnelles.

—L'encan de la St-Vincent de Paul a rapporté la jolie somme de $246. On nous dit qu'il y a plusieurs cas de grande détresse dans St-Boniface ; heureusement que la misère, une fois connue, dans notre ville, est vite secourue. Nous sommes certains que si on devait encore s'adresser aux citoyens, cet hiver, leur générosité ne sera pas prise en défaut.

SPORT

A l'assemblée d'organisation du "Club de Hockey St. Boniface" les membres suivants ont été choisis :

PATRONS

M. Jos Bernier, M. P. P. ; M. H. Béliveau, Maire J. A. F. Bleau

PRESIDENTS HONORAIRES

S. M. Jean ; V. Couture ; E. Belair ; A. Gauvin ; Jos Thibault ; J.-B. Coté ; Em. Couture.
Président : Chas. Cusson ;
1er Vice-Président : S J Dussault
2me Vice-Prés : Frank Lavoie.
3me Vice-Prés : N. Collin.
Gérant : Aimé Samson.
Secrétaire-Trésorier : Alf Couture
Capitaine : Alb. Keroack.

Le club est affilié à la "Western Junior Hockey league" de Winnipeg, et il va jouer la première partie de la série, le 26 décembre, contre le Club Tecumseh.





NOTICE

WHEREAS the Trustees of the School District of Saint François de Sales number 975, have passed a By-law, authorizing the borrowing upon the credit of the School District of the sum of $1,700.00 and the issuing of Debentures therefore for the purpose of erecting a School House.

AND WHEREAS the said Trustees pursuant to the provisions of the Public School Act, have requested the Council of the Rural Municipality of Ritchot to submit the said By-Law to the Ratepayers, to be voted on in the manner provided in and by the Municipal Act, with regard to By-Laws authorizing the creation of debts ;

NOW THEREFORE take notice that by enactment of the Rural Municipality of Ritchot, the said By-law shall be submitted to be voted on by the persons entitled to vote thereon.

That the voting on said By-law shall take place on Saturday the 4th day of January A.D. 1908, between the hours of nine o'clock in the forenoon and five o'clock in the afternoon of said day, at the School House of the said School District.

That the Secretary-Treasurer of the said Municipality of Ritchot shall be returning officer.

AND that the Secretary-Treasurer of the Municipality of Ritchot, shall at St. Norbert on the 6th day of January 1908 at the hour of nine o'clock in the forenoon sum up the number of votes given for or against the said By-law.

G. T. LANDRY,
Sec.-Treasurer,
of the Rural Municipality of Ritchot

PERDUE ou volée, une belle jument noire de 3 ans, avec une tache blanche au front, une cicatrice de 2 pouces de longueur sur la pointe de la fesse droite, une longue cicatrice ayant la forme d'une croix sur le côte gauche de la tête. Hauteur, 5 pieds et 5 pouces ; Pesanteur 1200 environ, la jument est partie de Saint-Charles depuis deux mois.

Toute information sera reçue avec reconnaissance par le propriétaire : M. C G. CARON, Saint Charles.



BY RAIL, Steam LAKE, WALHORN'S GUIDE

Insistance de Courtisan

Le financier Bouret, possesseur d'une fortune considérable, aurait pu se croire très heureux s'il n'avait eu l'ambition d'être reçu à la cour. A force d'intrigues et de persévérance, il avait obtenu la faveur d'être présenté à Louis XV.

Le roi était à Marly; on permit au financier de séjourner dans une antichambre que le souverain devait traverser.

Louis XV s'arrêta devant lui:

—Je vous sais gré de votre visite, M. Bouret, dit le roi; je vous la rendrai et vous promets d'aller manger une pêche dans votre campagne.

—Sire, dit le financier en s'inclinant profondément, Votre Majesté comblera mon plus cher désir.

Bouret n'avait pas de maison de campagne; aussitôt il acheta des terrains à Croix Fontaine, consulta les meilleurs architectes et, d'après leurs plans, il fit construire un superbe château. Il n'épargna aucune dépense et jeta l'or à pleines mains.

Il manda les plus célèbres artistes pour la décoration; Fragonard et Watteau peignirent les plafonds et les panneaux qui devaient orner les appartements.

Il les meubla richement dans le goût du jour, avec des meubles du style préféré par le roi. Il créa un grand jardin pour lequel il fit venir les plantes les plus rares et les plus recherchées; surtout il n'oublia pas les pêches. Il y réunit toutes les espèces et les confia à des jardiniers spécialement affectés à leur entretien.

Quand tout fut terminé, Bouret attendit avec impatience la visite du roi.

Un an se passa, deux ans, et le roi ne vint pas.

Bouret recommença ses intrigues afin d'obtenir une nouvelle entrevue et de pouvoir rappeler au roi sa promesse.

A force d'insistance, l'entrevue lui fut accordée. Cette fois, le roi le reçut à Versailles.

On posta le financier près d'une porte où le roi devait passer.

Le roi se rendant d'une salle dans une autre l'aperçut.

—C'est vous, monsieur Bouret, lui dit-il.

—Sire, dit le financier en se prosternant je prends la très grande liberté de rappeler à Votre Majesté qu'elle m'a promis une visite et qu'elle doit à jamais illustrer mon château en l'honorant de sa présence.

—Monsieur, lui dit le roi, nous irons chasser dans votre parc.

Bouret se retira enchanté. Il n'avait pas de parc. Il acheta aussitôt les terrains qui environnaient son château ainsi qu'un grand bois qu'il convertit en parc.

Il monta un équipage de chasse complet, acheta des chevaux, des chiens, prit à son service des piqueurs, des cochers, des palefreniers, des sonneurs de trompe. Il dépensa plus de quatre cent mille écus.

Il peupla son parc de fauves, et par une délicate attention, il fit ériger au milieu du bois une statue en bronze, représentant le roi, grandeur naturelle.

En outre, il mit à contribution les meilleurs poètes qu'il chargea de composer des quatrains et des inscriptions en l'honneur du royal visiteur.

Cela fait, il attendit le roi.

Les années se passèrent, et le roi ne vint pas.

Les chevaux s'usèrent dans les écuries; les chiens vieillirent dans les chenils; les fauves, sans être dérangés, prirent leurs ébats dans le parc où les piqueurs, les bras croisés, les contemplaient mélancoliquement.

Le roi aussi avait vieilli.

Bouret, désireux de rappeler au roi sa promesse, sollicita encore une entrevue.

Après quelques années, le financier obtint une audience.

Le roi le reçut aux Tuileries.

Il était cassé, courbé par l'âge et marchait difficilement en s'appuyant sur une canne.

—Sire, dit Bouret en s'inclinant respectueusement, si j'ose me présenter devant vous, c'est pour rappeler à Votre Majesté qu'elle a daigné me promettre de venir chasser sur mes terres. Mon parc est rempli de fauves qui n'attendent que l'honneur d'être forcés en votre royale présence.

—Je suis trop vieux pour chasser, dit le roi, mais dites à Mme Bouret que j'irai danser la médianoche à votre château, dès que la goutte m'aura quitté.

Le financier n'était pas marié.

Puisque le roi me croit marié, se dit-il, je ne puis pas me permettre de lui donner un démenti; s'il daigne honorer ma demeure de sa présence, il faut qu'il y trouve ma femme.

Dès le lendemain il se mit à la recherche d'une compagne. Il s'adressa à tous ses amis, donna des soirées; grâce à ses écus il fut vite pourvu. Il épousa une cousine de Madame Pompadour.

Maintenant, se dit Bouret, rassuré, le roi peut venir.

Les années se succédèrent et le roi ne se montrait toujours pas.

Bouret allait prendre de ses nouvelles à Versailles. Chaque fois, le ministre lui faisait répondre:

—Sa Majesté ne sort plus, lorsqu'elle ira mieux on lui rappellera sa promesse d'honorer votre petite fête.

Bouret attendait toujours.

Il se rendit de nouveau à la cour et demanda à parler au roi.

—Je viens, dit-il à l'huissier, remettre en mémoire au roi qu'il doit toujours venir danser la médianoche dans mon château.

—Monsieur, lui dit l'huissier gravement le roi vient de mourir.

Correspondance

Monsieur le Directeur du MANITOBA, St. Boniface, Man.

Monsieur,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance de vouloir insérer dans votre journal les quelques lignes suivantes. Elles sont pour réduire à néant les effets des différents articles me concernant et publiés récemment.

EXPLICATION

A la suite de différents articles parus dans les journaux de Winnipeg et de St. Boniface, où ma personnalité se trouve intimement mêlée dans l'affaire du "Terrain des Déchets," je tiens à me disculper publiquement vis-à-vis des personnes qui ont mal interprété la chose et qui ont vu dans cette transaction un scandale énorme.

Je déclare formellement que dans toute cette affaire, je n'ai agi que comme prête-nom et indépendamment de toute arrière-pensée.

Quant au trois cents piastres que j'ai soit-disant touchées, fait d'ailleurs qui peut impliquer chez moi une certaine responsabilité, je nie les avoir reçues et je défie quiconque de me prouver le contraire.

De plus amples détails, d'ailleurs faciles à donner, ne me semblent pas utiles à l'éclaircissement de ce prétendu mystère.

Espérant, Monsieur le Directeur, que vous voudrez bien accéder à mon désir.

Je suis

-Votre tout dévoué

C. BUFFET.

St. Boniface, 21 décembre 1907.

Le Renchérissement de la vie au Japon

Les résultats de l'européanisation du Japon et de l'accroissement de sa puissance militaire commencent à se faire sentir, et les Japonais ne seront pas longtemps sans connaître les difficiles problèmes de budgets.

En attendant, ils commencent à se plaindre du renchérissement de la vie qui coûte maintenant deux fois ce qu'elle ne coûtait il y a dix ans, et trois fois ce qu'elle coûtait il y a vingt ans.

Notamment, une famille de la classe moyenne dont le chef gagne par son service des appointements de 80 à 40 yens (114 à 152 francs) par mois, a maintenant les plus grandes difficultés à joindre comme on dit, les deux bouts, tant ont augmenté les objets première nécessité.

En effet, le prix du pétrole et celui du riz a triplé, et celui du sel a quadruplé comme celui du sucre.

Le prix des loyers a triplé ainsi que celui des pains, dont les Japonais font si largement usage.

Les gages des servantes ont eux mêmes doublé.



AVIS

AVIS est par les présentes donné que James Hurst Forster, de la ville de Winnipeg, dans la Province du Manitoba, Gérant, demandera au Parlement du Canada à sa prochaine session, un Acte de divorce d'avec sa femme, Nellie Jane Forster, maintenant résidente de la ville de Sioux Falls, dans l'Etat du Dakota-Sud, un des Etats-Unis d'Amérique, pour motif d'adultère et de desertion.

Le pétitionnaire demandera que le dit mariage entre Nellie Jane Forster et le pétitionnaire soit dessous, qu'il lui soit permis de se marier de nouveau et qu'il ait la garde et l'unique et absolu contrôle d'une enfant, Marguerite Fay Foster, âgée actuellement de six ans, et que tels autres relèvements nécessaires au cas soient accordés.

Daté à Winnipeg, Manitoba, ce 16ème jour d'octobre 1907.

AIKINS, ROBSON & Co.
221 McDermott Ave, Winnipeg.
Avocats du Pétitionnaire

Je ne connaissais ni la Fatigue ni la Maladie.

Le travail de mineur est un travail excessivement pénible, mais qui a cependant beaucoup d'attrait pour les hommes courageux, parce que généralement la paie y est bonne, les salaires sont élevés et sûrs. Et puis les mines sont la grande industrie de notre pays ainsi que de certains états américains voisins du Canada, où beaucoup de nos compatriotes sont engagés à cause de leur vigueur, de leur force et de leur énergie au travail.

Ce qui est surtout nuisible à la santé dans le travail des mines, ce n'est pas seulement la sévérité de l'effort demandé, c'est encore l'humidité constante dans laquelle sont tenus les ouvriers. Aussitôt que l'on creuse à une certaine profondeur, les infiltrations souterraines remplissent d'eau toutes les excavations et les mineurs ont, la plupart du temps, à travailler les pieds dans la vase ou dans la boue. Il en résulte des affections de poitrine et surtout des rhumatismes qui deviennent chroniques, lorsqu'ils ne tournent pas au mal de rognons ou autre affection persistante. Il y a peu de vieux mineurs qui ne soient pas perclus de rhumatismes et qui ne souffrent terriblement pour faire leur travail.

Tout le monde sait plus ou moins ce que c'est que le rhumatisme, mais il faut avoir été réellement cloué par une bonne attaque, pour se rendre compte de ce qu'un homme donnerait pour s'arracher aux griffes de cette affreuse maladie.

Si les manifestations du rhumatisme, de "l'arthritisme", comme l'on dit en langue savante, sont nombreuses, ses origines sont toujours les mêmes. C'est un empoisonnement provenant de ce que les déchets des combustions vitales, au lieu d'être brûlés complètement et de s'éliminer par les urines et les sueurs, restent partiellement dans l'économie, donnant naissance à des poisons violents et à de l'acide urique, corps presque insoluble, qui se dépose dans les tissus et entrave la circulation du sang.

Ainsi, les goutteux, ces rhumatisants par excellence, sont tellement saturés d'acide urique que celui-ci se trouve à l'état de cristaux dans les articulations malades, sur les os et sous la peau même.

Les gens qui mangent trop, et nombreux sont ceux qui se suralimentent sans le savoir, ceux qui mènent une vie sédentaire, qui manquent d'hygiène, d'exercice au grand air, qui n'aident pas, en un mot, à brûler les déchets de la nutrition, n'échappent guère à l'arthritisme.

Le froid et l'humidité jouent le plus grand rôle dans cet arrêt des fonctions essentielles.

Pour guérir il faut, à tout prix, dissoudre l'acide urique et neutraliser les poisons, puis provoquer une épuration complète du sang par les filtres naturels, les reins, en lessivant ces organes. Aussi bien doit-on fortifier l'estomac.

Pour arriver à ce résultat, il faut laisser de côté tous préjugés et tout scepticisme. Il suffit d'écrire aux Médecins de la Compagnie Médicale Moro pour se procurer les Pilules Moro.

Les Pilules Moro guérissent les rhumatismes de la seule façon naturelle. Elles dissolvent l'acide urique, elles stimulent, en outre, le fonctionnement du foie, des reins et de l'intestin, les organes par où s'élimine la matière dissoute.

Leur succès est immanquable et constaté par des milliers de témoignages dont voici un des plus récents:

East Helena, Montana, E. U.,

14 Mai 1907.

M. OCTAVE KING, East Helena, Montana.

Messieurs les médecins,

Je tiens à vous écrire pour vous remercier de vos conseils et de vos bonnes Pilules Moro qui m'ont fait tant de bien.

J'étais d'une constitution robuste, je ne connaissais pas la fatigue, ni la maladie et cependant un beau jour, j'étais tombé comme les autres, souffrant des rognons. J'avais essayé bien des remèdes inutilement jusqu'au jour où j'ai demandé vos conseils, et cela a été mon salut.

J'étais alors bien malade, c'était avec grande difficulté que je me levais le matin de mon lit, tant les douleurs que je ressentais étaient fortes et, étant obligé de travailler, vous pouvez vous imaginer ce que j'endurais. C'est que les heures de travail sont bien longues quand on est malade!

Maintenant je suis un homme tout différent. Je me lève le matin bien reposé et mes forces, que je croyais épuisées pour toujours, sont revenues.

En un mot, je me porte comme un jeune homme. C'est beaucoup dire, car, à cinquante-huit ans on n'est plus jeune. J'ai pris vingt boîtes de Pilules Moro en tout et aussitôt que je me sentirai malade, soyez sûrs que c'est aux Pilules Moro que j'aurai encore recours."

Votre bien reconnaissant,

Octave King, East Helena, Montana, E.-U.

Si l'exemple de M. Octave King était suivi par tous les hommes malades, particulièrement par ceux qui souffrent de faiblesse et de rhumatismes ou de maux de rognons, combien plus seraient rares ces gens à la figure triste, à la mine chancelante; combien de pauvres ouvriers reconquerraient le courage et la vigueur qui les abandonnent.

Les Pilules Moro font les hommes forts et courageux. Elles sont le garant d'une bonne constitution, ce qui assure toujours le bien-être, la joie et le bonheur. Si vous êtes faible ou malade, quel que soit votre âge, prenez les Pilules Moro, elles vous rendront la santé.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, au No 272, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches. Si vous demeurez trop loin, demandez un blanc de questions.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue St-Denis, Montréal.

Fac-Similé d'une boîte de Pilules Moro.

PILULES MORO POUR LES HOMMES PRIX 50¢ LA BOITE SIX BOITES POUR $2.50 distribuées par la Cie Médicale Moro, Montréal, Canada.